

**Au sujet des mesures gouvernementales
pour la reprise des cultes**

Les décisions du gouvernement concernant la reprise des cultes étaient attendues ce jeudi 26 novembre avec beaucoup d'espérance de la part de tous les catholiques. Un protocole strict avait été proposé par la Conférence des évêques de France aux différentes instances. Il aurait pu permettre aisément la reprise des messes en public pour tous, tout en appliquant un protocole sanitaire rigoureux et garant de la protection et de la santé de tous.

Imposer une jauge en valeur absolue (30 personnes) est une décision qui relève de l'absurde. Pour une ville comme Paris, avec une population dense et des paroisses qui accueillent chaque week-end plusieurs centaines de personnes, cette décision imposerait de multiplier le nombre de messes à un rythme insoutenable pour toute équipe pastorale, quelle que soit sa taille, sans pouvoir, en tout état de cause, accueillir au final tout le monde. A défaut de pouvoir suffisamment multiplier les messes, cette mesure demanderait à chaque curé d'établir des critères pour « choisir » les personnes susceptibles d'assister aux messes. Enfin, c'est une décision d'autant plus difficile à comprendre que le simple bon sens aurait pu permettre de proposer aux cultes ce qui a été proposé aux commerçants, à savoir une jauge proportionnelle à la taille du lieu concerné.

**Quand l'Eglise est au service des plus pauvres, elle ne fait pas le tri.
Elle ne le fera pas non plus pour l'accueil des fidèles.**

C'est donc avec beaucoup de gravité que **Mgr Michel Aupetit a décidé d'introduire une action en référé liberté au Conseil d'Etat** dès que le décret correspondant aux annonces gouvernementales sera publié.

Mgr Michel Aupetit invite tous les curés des églises de Paris à célébrer dans le strict respect des distances et des gestes barrière, comme ils l'ont toujours fait. Chacun veillera à limiter le remplissage de son église sans pour autant laisser qui que ce soit à la porte.

Contact presse - Diocèse de Paris :

Karine Dalle - 06 65 87 31 09 - kdalle@diocese-paris.net

Géraldine Delmarre - 06 07 88 97 66 - gdelmarre@diocese-paris.net